

(ii) même si nous avons plus de données et de temps, l'analyse économique de l'incidence de l'Accord resterait difficile, parce que l'arrivée de l'Accord coïncide avec l'internationalisation rapide de l'économie mondiale, elle-même la scène où joueront, à plus long terme, des changements structurels et, à plus court terme, des problèmes aigus d'adaptation macroéconomique. Il sera donc difficile d'isoler les effets spécifiques de l'Accord dans ce foisonnement de forces nationales et internationales indépendantes du libre-échange. L'analyse des réactions politiques et commerciales à l'Accord, même s'il est plus facile de recueillir les données nécessaires et de porter un jugement, est aussi compliquée par la difficulté d'isoler l'Accord d'autres forces, initiatives et changements externes.

Toutefois, contrôler l'application de l'Accord n'est pas simplement en mesurer l'incidence. On peut faire une analyse générale du processus d'application et d'adaptation sans «tenir le score» pour déterminer qui gagnera et qui perdra et sans répondre par «oui ou non» à la question, simple à première vue, de savoir si l'Accord est «bon pour le Canada, dans les circonstances». Au lieu de procéder ainsi, le Comité a donc choisi de suivre l'évolution de la situation, de dégager les tendances, d'expliquer et de recommander les mesures par lesquelles le gouvernement pourrait améliorer ou faciliter l'application de l'Accord et ainsi protéger et promouvoir les intérêts du Canada lorsque les négociations seront terminées et que les Canadiens et les entreprises canadiennes devront affronter une concurrence accrue de l'ensemble des pays.